

RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01094

Numéro SIREN : 877 595 520

Nom ou dénomination : 100% CONNECT

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2023 sous le numéro de dépôt 1166

Cabinet CAMS
1 Allée Robinson
64200 BIARRITZ

Comptes annuels au 30/06/2022

*Copie certifiée conforme par la Présidente,
HOLDING CONNECT SARL,
représentée par son gérant Monsieur Romain MIREMONT*

100 % CONNECT
4 rue de Pitoys
Les Pyramides
64600 ANGLET

Date de clôture : 30/06/2022

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Présenté en Euros

		30/06/2022 (12 mois)	30/06/2021 (12 mois)
	Brut	Amort. & prov.	Net

Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	14 957	9 223	5 733	10 719
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	650	217	433	649
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 007	1 675	1 332	2 334
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	371 500		371 500	438 832
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 455
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ	(I)	390 113	11 116	378 998
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	258 663		258 663	275 429
Autres créances	63 743		63 743	41 750
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 501		31 501	13 894
Charges constatées d'avance (3)				1 040
ACTIF CIRCULANT	(II)	353 907		353 907
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL	(0 à V)	744 020	11 116	732 905
				786 100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

Présenté en Euros

30/06/2022 (12 mois)	30/06/2021 (12 mois)
Net	Net

Capital (dont versé : 15 000)		15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		-305 008	-265 478
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-50 223	-39 530
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	-340 231	-290 008
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(III)		
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		590 165	660 228
Emprunts et dettes financières divers		112 664	114 048
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		188 917	191 083
Dettes fiscales et sociales		95 241	110 511
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		86 150	238
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	1 073 136	1 076 108
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	732 905	786 100
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

Présenté en Euros

	30/06/2022 (12 mois)		30/06/2021 (12 mois)
	France	Exportation	Total

PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)	478 931		478 931
Production vendue (services)	478 931		846 542
Chiffres d'affaires nets	478 931		846 542
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		4 861	8 807
Autres produits			24
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		483 792	855 373
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			32 189
Variation de stock			
Autres achats et charges externes (5)		234 214	450 066
Impôts, taxes et versements assimilés		-3 488	8 049
Salaires et traitements		166 017	298 071
Charges sociales		63 097	105 554
Dotations aux amortissements sur immobilisations		6 204	4 820
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		387	137
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		466 432	898 886
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		17 360	-43 513
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			12 500
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et transferts de charges		276 332	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		276 332	12 500
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		251	5 055
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		251	5 055
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		276 081	7 445
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		293 441	-36 068



Compte de Résultat (suite)

Présenté en Euros

30/06/2022 (12 mois)	30/06/2021 (12 mois)
Total	Total

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		209 000	
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		209 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		552 664	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		552 664	61
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		-343 664	-61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)		3 401
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		969 124	867 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 019 347	907 403
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		-50 223	-39 530
(1) Dont produits sur exercices antérieurs			
(2) Dont charges sur exercices antérieurs			
(3) Dont produits entreprises liées			
(4) Dont intérêts entreprises liées			
(5) Dont Crédit-bail mobilier			
(6) Dont Crédit-bail immobilier			



Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 732 904,86 E.

Le résultat net comptable est une perte de 50 223,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/12/2022 par les dirigeants.



Règles et Méthodes Comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont enregistrées pour leur coût d'acquisition frais exclus. Les pertes de valeur sur titres font l'objet d'une dépréciation éventuelle.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Evènements majeurs

Apport des titres Atlantic Téléphone à la société AT Connect.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 957			14 957
Immobilisations corporelles	3 657			3 657
Immobilisations financières	715 164	209 000	552 664	371 500
TOTAL	733 778	209 000	552 664	390 114

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 238	4 986		9 223
Immobilisations corporelles	673	1 219		1 892
Titres mis en équivalence			276 332	
Autres Immobilisations financières	276 332			
TOTAL	281 243	6 204	276 332	11 116

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	14 957	9 223	5 733	3 ans
Materiel industriel	650	217	433	3 ans
Matériel informatique	3 007	1 675	1 332	3 ans
TOTAL	18 613	11 116	7 498	

La sortie des titres Atlantic Téléphone apportés à la société AT Connect s'est traduite de la manière suivante :

Mouvements des titres	Montants
Sortie des titres – Valeur nette comptable	552 664
Reprise de la provision	276 332
Produit d'Apport des titres d'AT Connect	209 000
TOTAL – Moins-value de cession	343 664

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	322 406	322 406	
TOTAL	322 406	322 406	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	109 045
Autres créances	133
Disponibilités	
TOTAL	109 179

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15000	1,00	15 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TITRES EN FIN D'EXERCICE	15000	1,00	15 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	590 165	137 206	450 203	2 861
Dettes financières diverses	112 664	112 664		
Fournisseurs	188 917	188 917		
Dettes fiscales et sociales	95 241	95 241		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	86 150	86 150		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 073 136	1 073 136		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 366
Fournisseurs	29 164
Dettes fiscales et sociales	3 753
Autres dettes	
TOTAL	35 283

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	478 931	100,00 %
TOTAL	478 931	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Produits à recevoir = 109 179 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
Clients produits non encore facturés. (418000)		30 000
Clients factures à établir (4181000)		79 045
TOTAL		109 045

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Rabais remises ristournes à obtenir (4098000)		133
TOTAL		133

Charges à payer = 35 283 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fournisseurs (4081000)		2 366
TOTAL		2 366

Dettes fiscales et sociales		Montant
Dettes provisions pour congés payés (4282000)		18 670
Charges sociales sur congés payés (4382000)		6 908
Autres charges à payer (4486000)		3 586
TOTAL		29 164

Autres dettes		Montant
Rabais remises ristournes à accorder (4198000)		3 753
TOTAL		3 753

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	mois	mois
<i>I – Situation financière en fin d'exercice</i>					
Capital social	15 000	15 000	15 000		
Nombre d'actions émises	15 000	15 000	15 000		
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Chiffre d'affaires hors taxes	478 931	846 542	444 829		
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	-320 351	-31 309	10 945		
Impôt sur les bénéfices		3 401			
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	-320 351	-34 710	10 945		
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-50 223	-39 530	-265 478		
Montants des bénéfices distribués					
Participation des salariés					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-21	-2	1		
Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-3	-3	-18		
Dividende versé à chaque action					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale	166 017	298 071	96 384		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	63 097	105 554	32 423		

100% CONNECT
SAS au capital de 15.000 euros
4 route de Pitoys, Les Pyramides - 64600 Anglet
877 595 520 RCS Bayonne

(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente décembre,
À neuf heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, 4 route de Pitoys, Les Pyramides à Anglet (64600), sur convocation régulière de la Présidente de la Société.

La société HOLDING CONNECT SARL, représentée par son Gérant Monsieur Romain MIREMONT, préside la séance en qualité de Présidente de la Société (ci-après la « **Présidente** »).

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence est arrêtée et atteste de ce que les associés présents possèdent 15.000 actions sur les 15.000 actions ayant le droit de vote, soit 100 % des actions ayant droit de vote. En conséquence, le quorum prévu par les statuts est atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres de convocation à l'assemblée générale adressées aux associés ;
- La feuille de présence à l'assemblée générale ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- L'inventaire de la Société ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Le rapport de gestion de la Présidente sur l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- Le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée.

La Présidente fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés et/ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée générale lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion de la Présidente sur l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 et quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Présentation du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, et approbation desdites conventions ;
- [...]
- [...]
- Pouvoirs en vue des formalités.

La Présidente donne lecture à l'assemblée générale de son rapport de gestion et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

La Présidente déclare se tenir à la disposition de l'assemblée générale pour fournir à ceux des membres qui le désirent, toutes explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utiles de présenter.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION **Approbation des comptes annuels**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et du rapport de la Présidente sur l'exercice écoulé, :

- **Approuve** ces comptes tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 50.223 euros ;
- **Approuve** les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne quitus, entier et sans réserve, à la Présidente pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale **constate** que la Société n'a enregistré au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 (i) aucune somme au titre des dépenses ou charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce même Code et (ii) aucune somme visée à l'article 39-5 du même Code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation des résultats

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et du rapport de la Présidente sur l'exercice écoulé, **décide** d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 50.223 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 50.223 euros.

Affectation

- Apurement des pertes par affectation au compte report à nouveau : -50.223 euros.

Répartition après affectation

- Solde du report à nouveau : -355.231 euros.
- Solde des capitaux propres : -340.231 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale **prend acte** qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale prend acte que la Société ne sera pas dissoute par anticipation et poursuivra son activité bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, :

- **Prend acte** des conclusions de ce rapport quant aux conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui avaient été antérieurement autorisées et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- **Approuve** successivement chacune des conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

[...]

CINQUIÈME RÉSOLUTION

[...]

SIXIÈME RÉSOLUTION Pouvoirs

L'assemblée générale **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées aux termes de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à dix heures.

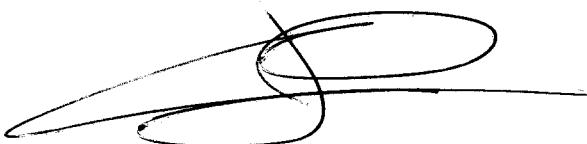
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et chacun des associés de la Société.

[Fin de l'extrait]

Le présent extrait est certifié conforme par la Présidente et chacun des associés de la Société.



HOLDING CONNECT SARL
Présidente et associée
Représentée par son Gérant,
Romain MIREMONT



HOLDING MR SARL
Directeur Général et associée
Représentée par son Gérant,
Mathieu ROLDAN